



# Conseil de sécurité

Distr. générale  
14 mars 2025  
Français  
Original : arabe

---

## **Lettres identiques datées du 11 mars 2025, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous fais tenir ci-dessous le texte du document que le Ministère syrien des affaires étrangères et des expatriés a fait distribuer aux missions diplomatiques et aux bureaux des organisations internationales concernant les faits survenus récemment dans la région côtière de la Syrie et qui se lit comme suit :

Dans la soirée du jeudi 6 mars 2025, un groupe armé composé des débris de l'ancien régime et soutenu par des acteurs extérieurs a mené une violente attaque contre la sécurité publique syrienne dans la région côtière qui a entraîné le massacre de 15 soldats gouvernementaux. Les insurgés ont pour un temps pris le contrôle des administrations municipales et ont assiégié six hôpitaux, mettant en danger la vie des civils et restreint l'accès aux soins médicaux de base. Des agents de sécurité et des membres des forces gouvernementales ont été tués.

En réponse, les ministères syriens de la défense et de l'intérieur ont mobilisé des forces pour contrer les attaques et rétablir l'ordre. Toutefois, en route pour Lattaquié, les forces gouvernementales ont dû faire face à de multiples embuscades tendues par les milices du défunt régime. Les civils qui avaient pris le même chemin ont également été pris pour cible. D'après les informations communiquées, des personnes qui se trouvaient dans leur voiture auraient été tuées simplement parce que le véhicule était immatriculé à Edleb.

Le peuple syrien a, dans son écrasante majorité, dénoncé ces tentatives de déstabilisation. Les manifestations qui ont eu lieu dans plusieurs villes jeudi et vendredi ont montré que la population soutenait le Gouvernement et les efforts que celui-ci déployait pour maintenir la stabilité. De plus, un grand nombre de volontaires ont cherché à rejoindre les forces de défense, une réaction sans précédent dans la région. Le Gouvernement en est conscient et a donc demandé aux citoyens de ne pas prendre les armes et affirmé qu'il était en mesure de contenir l'insurrection.

Alors que les forces gouvernementales s'employaient à repousser les hommes armés et à libérer les hôpitaux assiégés, certains groupes de volontaires ont commis des actes de représailles, notamment des exécutions sommaires et des pillages. Dans l'allocution nationale qu'il a prononcée le 7 mars 2025, le Président de la République, Ahmed al-Charaa, a fermement condamné ces actes et affirmé l'attachement du Gouvernement à la justice et au principe de responsabilité. Le lendemain, les opérations militaires ont été temporairement suspendues dans les grandes villes afin



que les auteurs de ces crimes soient arrêtés et que les biens pillés soient restitués à leurs propriétaires légitimes. Les responsables gouvernementaux ont affirmé que la justice suivrait son cours, au profit de toutes les victimes.

Malgré ces efforts, les milices du défunt régime poursuivent leurs opérations. Elles dressent des embuscades et prennent pour cible aussi bien des agents gouvernementaux que des civils. De plus, afin de ne pas être arrêtés, les membres de ces milices s'habillent en civil.

La retenue dont a fait montre le Gouvernement et les appels énergiques à la paix civile qu'il a lancés ont contribué à prévenir un conflit de grande ampleur.

Le 9 mars 2025 au matin, la stabilité était rétablie dans la plupart des villes. De nouveaux accrochages ont eu lieu à la périphérie mais les forces gouvernementales ont continué de repousser les insurgés.

Une campagne systématique de désinformation menée par des acteurs régionaux a aggravé la situation. Les institutions gouvernementales et les organismes nationaux indépendants ont en outre été la cible de cyberattaques en série.

À la lumière de ces faits récents, le Gouvernement syrien a pris les mesures suivantes :

- Les opérations militaires ont été temporairement suspendues dans la région côtière le 8 mars 2025 au matin afin que les hors-la-loi puissent être identifiés et traduits en justice. Depuis, le nombre d'actes illégaux signalés a nettement diminué.
- Le Président a annoncé la formation d'une commission indépendante chargée d'enquêter sur toutes les atrocités commises contre les civils et les membres des forces gouvernementales et de présenter les résultats de l'enquête dans un délai de 30 jours.
- Un haut comité pour le maintien de la paix civile dans la région côtière a été créé en vue d'entretenir des contacts avec les communautés touchées, d'apaiser les craintes liées à la sécurité et de promouvoir la réconciliation nationale pendant cette période délicate.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Koussay **Aldahhak**